

# COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

## COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

### ELUS REFERENTS :

Eric BERDOATI, Maire de Saint-Cloud

Hervé CHARNALLET, Maire d'Orgeval

Anne GBIORCZYK, Maire de Bailly-Romainvilliers

### SUJET :

## Face aux fake news, comment adapter son discours au quotidien ?

### CONTEXTE/ACTUALITE :

Le phénomène des fake news, ou fausses informations, n'est pas nouveau. Néanmoins, il a été largement amplifié par l'apparition des réseaux sociaux qui permettent une circulation plus rapide et de plus grande ampleur de ces contenus, et qui concurrencent même en partie les médias traditionnels dans l'accès à l'information.

Les trois quarts des Français affirment avoir déjà été confrontés à des fake news et 23% d'entre eux admettent avoir déjà été induits en erreur par celles-ci. De même, un quart des Français déclarent avoir déjà relayé une ou plusieurs informations fausses auprès de leur entourage ou sur les réseaux sociaux (source : sondage BVA « Les Français et les fake news », avril 2019).

Cette viralité des fausses informations peut notamment s'expliquer par la défiance d'une partie de la population vis-à-vis de la classe politique, des institutions et des médias traditionnels. A titre d'exemple, le dernier baromètre des médias de Kantar (janvier 2020) mettait en évidence une réelle défiance des citoyens envers les médias dits « traditionnels », les deux tiers d'entre eux considérant que ceux-ci ne sont pas indépendants du pouvoir et des partis politiques.

Néanmoins, de nombreux Français se montrent conscients de ce problème de circulation de fausses informations. 86% d'entre eux considèrent que les fake news constituent un problème important et 82% des répondants estiment qu'il est du rôle des citoyens de signaler les informations fausses qui circulent sur internet, notamment via les outils de signalement mis en place par les principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) (source : sondage BVA « Les Français et les fake news », avril 2019). Au-delà de cette prise de conscience, les Français attendent des médias, dans le cadre de la crise sanitaire, qu'ils relayent des éléments de vérification sur les informations qui circulent sur la pandémie (45%) (source : sondage Viavoice pour les Assises internationales du journalisme, septembre 2020).

La question de la lutte contre la désinformation se pose plus urgemment encore depuis le début de la crise sanitaire. Au-delà des thèses complotistes qui remettent en cause l'existence même du virus, nombreuses sont les fausses informations qui circulent et

## COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

### COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

peuvent alimenter les comportements à risque : rumeurs sur l'inefficacité des masques, remèdes en tous genres pour se protéger du virus (consommation d'agrumes, d'alcool, de tabac...), faux effets du vaccin (modification de l'ADN des personnes qui le reçoivent, risque de mort subite), etc.

Une étude parue le 10 août dans la revue scientifique American Journal of Tropical Medicine and Hygiene analyse les effets des fake news sur la santé. A titre d'exemple, la rumeur selon laquelle la consommation de méthanol pourrait « désinfecter le corps » et ainsi protéger du virus, aurait causé la mort de 800 personnes qui ont appliqué ce conseil. En outre, 5 876 personnes auraient été hospitalisées et 60 personnes auraient développé une cécité complète après avoir fait une cure de méthanol censée protéger du virus.

Les élus sont quant à eux régulièrement confrontés sur le terrain aux conséquences de la diffusion de fausses informations, qu'il s'agisse de fake news dans le cadre de campagnes électorales, portant sur des projets municipaux, une actualité nationale ou, ces derniers mois, des rumeurs liées à la pandémie.

#### ⇒ Diffusion de fausses informations : que prévoit la loi ?

Le délit de diffusion de fausses informations constitue une infraction en droit pénal français, encadré par plusieurs textes de loi dont la loi du 29 juillet 1881 sur la presse (article 27) et l'article 322-14 du code pénal.

La loi contre la manipulation de l'information, votée en novembre 2018, complète cet arsenal législatif en prévoyant des dispositions spécifiques à la diffusion virale de fausses informations sur internet et les réseaux sociaux. Elle encadre davantage la diffusion de fake news en période électorale et crée une obligation de transparence pour les plateformes. Celles-ci doivent notamment modérer les contenus publiés et rendre publiques leurs méthodes de modération.

#### OBJECTIFS :

- Comprendre les **ressorts des fake-news**, les raisons de leur viralité et leurs effets dans le fonctionnement de la démocratie.
- Réfléchir à la **posture des élus** et à la manière dont ils peuvent adapter leur **discours** au quotidien pour faire face à la désinformation.
- Réfléchir à des **solutions locales pérennes** permettant de lutter contre la désinformation.
- Favoriser les **retours d'expérience** et les échanges de bonnes pratiques sur ces sujets.

## COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

### LES INTERVENANTS :



**Romain BADOUARD, Maître de conférences et chercheur en sciences de l'information et de la communication**  
*Université Paris II Panthéon Assas, Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaires sur les Médias*



**Divina FRAU-MEIGS, Sociologue des médias et professeure des universités**  
*Université Sorbonne Nouvelle Paris III, UNESCO*



**Aude FAVRE, Journaliste, enquêtrice et Youtubeuse engagée dans la lutte contre les fake news (Le Monde en face, Envoyé Spécial...)**  
*Fondatrice de l'association Fake Off*



**Lucile BERLAND, Journaliste réalisatrice engagée dans la lutte contre les fake news (Arte, Slate, France2/3/5...)**  
*Membre de l'association Fake Off*

# COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

## COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

### POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

**Anne Gbiorczyk** introduit la séance en rappelant l'importance du sujet de la démocratie locale au sein des communes, elle présente ensuite les prochaines thématiques qui seront abordées au sein de la commission :

- Le discours de l'élu face aux fakes news
- La mise en place des outils de démocratie participative dans les communes et leur articulation avec la démocratie représentative : quelle parole donner aux habitants ?
- Les outils numériques des communes
- La place des jeunes sur les territoires, comment les accompagner et leur donner la parole.

**Hervé Charnallet** rappelle l'objectif de la séance, les maires ont un rôle primordial à jouer car ils sont proches de la population et il est nécessaire de mettre cette proximité au service de la démocratie.

La volonté des élus est de trouver des outils pratiques pour contrer ces fakes news, bien comprendre leurs ressorts afin de définir la meilleure posture à prendre.

- **Intervention de Romain BADOUARD, Maître de conférences et chercheur en sciences de l'information et de la communication.**

L'intervenant présente une synthèse de sciences sociales sur la manière dont les citoyens reçoivent, consomment et partagent les fausses informations.

#### ➤ Comment peut-on quantifier le phénomène ?

Mesurer l'augmentation de la désinformation dans le débat public pendant les périodes électorales :

- **Le partage des fausses informations est plus massif que le partage des informations produites par les médias traditionnels :** pendant la campagne présidentielle américaine de 2016, 20 fausses nouvelles ont été partagées plus de 8 millions de fois sur les réseaux sociaux alors que les articles de presse professionnelle ne l'ont été que 7 millions de fois.
- **Les réseaux sociaux : un outil de partage des fausses informations :**
  - Pendant la campagne de 2017 en France : ¼ des 8 millions de liens partagés sur Twitter étaient des fakes news
  - Une étude sur l'analyse de 126000 rumeurs sur Twitter a montré que les fausses informations se diffusaient 6 fois plus vite sur Twitter que les informations traditionnelles.

#### ➤ Qui sont ceux qui partagent les fakes news ?

Les fausses informations, notamment quand elles sont politiques, ont tendance à :

- Toucher ceux qui sont déjà convaincus, les personnes indécises étant très peu touchées par les fakes news.

## COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

- Être marquées à l'extrême droite que ce soit en France ou aux USA.

**Le partage des fausses informations n'est pas un signe d'influence mais d'adhésion.**

➤ **Le profil socio-démographique des internautes :**

- **Critère générationnel :** Selon une enquête de l'IFOP 2019 qui portait sur le complotisme et dont l'intérêt était de se baser sur des critères représentatifs de la société, la réception des fausses informations est socialement située et touche :
  - Les plus jeunes (- de 35ans)
  - Les moins diplômés
- **Critère socio-professionnel :** plus on appartient à des catégories populaires, plus on est susceptible de croire aux théories complotistes.

**Une personne jeune sans niveau d'étude élevé et appartenant à une catégorie populaire est potentiellement plus réceptive aux fakes news.**

**Autres facteurs :**

- Le niveau de défiance envers le fonctionnement démocratique du pays
- Le sentiment de déclassement social

➤ **Les modes différenciés de réception des fakes news :**

- **Le partage des rumeurs est une activité sociale :** ce n'est pas parce qu'on diffuse les fakes news qu'on y croit forcément.
- Le partage des rumeurs sur les réseaux sociaux montre une **démarche d'enquête collective** qui s'inscrit dans une forme d'autonomisation des citoyens par rapport à la consommation classique d'information.
- **Le volume de partage des fakes news n'est pas fiable et ne représente pas toujours un signe d'influence sur l'opinion publique :** ce n'est pas parce qu'une fake news est très partagée qu'elle influence l'opinion publique.
- **La fake news peut faire l'objet** de moquerie ou de critique.
- La fake news peut être vu comme une forme de **discours politique**, l'idée d'exprimer une opinion sur les mots d'un autre.

➤ **Les effets des fakes news :**

Les effets directs des fake news sont assez limités. Néanmoins, il existe des effets indirects difficilement quantifiables mais pas moins inquiétants, comme **les effets de mise à l'agenda** : les fakes news qui sont beaucoup partagées vont saturer l'espace du débat, faire écho et entraîner des défiances.

La désinformation est dangereuse quand elle croise d'autres phénomènes sur internet :

- **Le marketing ciblé :** la manière dont les réseaux sociaux utilisent nos données personnelles pour diffuser des publicités ciblées de manière très précise.

## COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

- **L'enferment idéologique** : sur les réseaux sociaux nous sommes toujours exposés à des informations qui vont dans notre sens, ce qui va créer une bulle informationnelle.

**Hervé Charnallet** fait part de l'expérience de sa commune qui a pris en charge des réfugiés afghans et qui fait face à des rumeurs véhiculées par les habitants.

**Anne Gbiorczyk** s'interroge sur la nécessité ou pas de répondre aux fakes news notamment lors des campagnes électorales ?

**Romain Badouard** : quand un démenti est publié sur internet, il va circuler dans un cercle différent de la fake news, son impact reste donc faible. Il faut qu'il soit produit rapidement, sourcé et qu'il ait le soutien d'une communauté (partage sur les réseaux sociaux) afin de le relier à la fake news.

Il vaut mieux démentir une fausse information que la laisser se propager.

La rumeur a toujours été utilisée comme une arme politique.

**Hervé Charnallet** : quand une information désagréable apparaît il y a un effet de sidération qui rend l'appropriation de cette information violente et inacceptable. Il y a aussi un effet d'amorçage de la fake news.

- **Intervention de Divina FRAU-MEIGS, Sociologue des médias et professeure des universités**

Nous constatons un effet direct de la désinformation notamment avec ce qui se passe actuellement aux Etats Unis. Les effets indirects sont diffus mais on a une mise à l'agenda qui polarise. Dans le cas des élections américaines, une bonne partie des républicains croient que l'élection a été volé. Il faut donc se méfier de ce phénomène.

- **Classification des acteurs qui agissent et bénéficient de la sphère des fakes news** avec des motivations différentes :

- Les médias : augmentation du trafic de l'information
- La société civile : la réputation, le divertissement, l'influence personnelle
- Le monde politique : le pouvoir et la radicalisation de l'opinion

C'est le secteur politique qui paye le prix fort des fakes news.

- **Les outils d'éducation aux médias et à l'information :**

Il y a plusieurs acteurs sur lesquels s'appuyer : médiathèques, bibliothécaires, associations, etc.

L'éducation aux médias permet :

- D'analyser
- Comprendre la fabrique de l'information et ses modes d'accès et de diffusion
- Développer l'esprit critique
- Maîtriser les nouveaux modes de participation et d'interaction
- Décoder les malentendus inculturels
- Lutter contre les désordres de l'information

## COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

### COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

Il est préconisé de :

- Former les jeunes et les encadrants notamment les élus et les enseignants
- S'appuyer sur les valeurs démocratiques
- Développer des stratégies de réfutation et recréer le chemin d'intelligence chez les personnes concernées
- Définir des acteurs sur le terrain (journalistes, médiateurs...etc.)
- Participer et organiser des formations tel que la formation proposée par EMI : MOOC MCC.

- **Intervention d'Aude FAVRE et Lucile BERLAND, journalistes engagées dans la lutte contre les fakes news**

**L'association Fake Off** est née dans la foulée des attentats de Charlie Hebdo, dans un contexte de théories conspirationnistes qui touchaient la rédaction.

Le cœur de la lutte contre les fakes news, c'est le rapprochement des journalistes et de tous les experts avec les citoyens. L'association a fait ses débuts en dialoguant avec les jeunes collégiens et lycéens.

**Sur l'association :**

- Existe depuis 3 ans, très implantée dans le 93 et notamment dans le quartier de Sevran.
- Près de 600 interventions et ateliers effectués pour 7500 bénéficiaires
- Intervient auprès d'adultes comme d'enfants dans les milieux scolaires, bibliothèques, antennes jeunesse, associations, foyers...etc.

➤ **La méthode de travail de l'association :**

- Discuter en toute humilité avec les jeunes
- Demander directement aux jeunes ce qui les a marqués dernièrement (des vidéos ou des images qu'ils ont récemment vu sur les réseaux sociaux)
- Partir de la consommation des jeunes pour essayer de détricoter le problème en leur demandant quelles sont leurs sources et les pousser à se poser des questions
- Orienter les jeunes pour réveiller leur **esprit critique** et enquêter avec eux
- **Une démarche de fact checking** : faire travailler les gens plutôt que leur imposer une vérité
- **Formations d'encadrants** : l'association propose de former des personnes qui sont en contact avec toutes sortes de publics
- Mise en place des conférences inter âges qui permettent de faire de l'éducation aux médias et la lutte contre les fakes news
- **Partenariat avec DILCRAH** : l'association fait une série « Casse tes préjugés » où des jeunes vont enquêter sur la question des roms pour déconstruire la stigmatisation de cette communauté.

## COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

### COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

➤ **Des conseils et des bonnes pratiques ont été présentés aux élus :**

- **Prendre le temps de dialoguer avec les administrés** afin de créer un climat de confiance et calmer la défiance des citoyens qui pensent que les élus, ainsi que les journalistes, font partie d'un « camp ».
- **Être dans une démarche d'écoute et de compréhension**, reconnaître qu'il peut y avoir des complots et des manipulations.
- **Travailler sur des thématiques précises** telles que les vaccins en faisant venir du personnel soignant lors des conférences, présenter des enquêtes faites par des experts...etc.
- **S'appuyer sur des structures professionnelles** (associations, journalistes, experts).
- **Se mettre en contact avec des journalistes locaux.**
- **Faire des campagnes de sensibilisation.**

▪ **Temps d'échange avec les participants :**

**Anne Gbiorczyk** partage l'exemple d'une fake news qui a circulé dans sa commune sur les conditions d'accueil des enfants à la cantine. Elle s'interroge les outils à mettre en place pour rassurer les parents.

→ **Divina Frau-meigs** : il est important de faire remonter ces questions à l'Education nationale et de mettre en place une équipe de personnes proches des enfants (infirmières) et de réunir ce personnel en début d'année pour les alerter sur cette problématique afin qu'elles puissent repérer les signaux faibles (rumeurs partagées entre les enfants).

Il faut aussi faire de l'information auprès des parents chaque année et communiquer sur le sujet.

→ **Nadine Bouquin** partage les expériences de sa commune et arrive à la conclusion que certains parents écoutent énormément leurs enfants alors que ces derniers amplifient les histoires, ce qui peut être considéré comme une vraie problématique au sein des écoles.

→ **Sylvain Louvet, journaliste et co-fondateur de l'association FakeOff** prend l'exemple de « Samuel Paty » et affirme qu'il ne faut jamais prendre une rumeur à la légère car ça peut très vite dégénérer.

→ **Aude Favre** : l'association FakeOff est de plus en plus sollicitée par des écoles primaires pour sensibiliser les petits en faisant des interventions pour expliquer le phénomène des rumeurs.

**Alexandre de Poncins, conseiller municipal de Bois-Colombes**, demande à avoir une liste de nouveaux termes à haute sensibilité qui déclencheraient une désinformation massive.



## COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

→ **Romain Badouard** : l'utilisation des mots c'est toujours un terrain miné mais le débat reste important quelle que soit la sensibilité du sujet. L'AFP a une base de données recensant plus de 300 fact-checks de rumeurs liées au Covid-19<sup>1</sup>.

→ **Sylvain Louvet** : on a vu apparaître de nouveaux termes pendant la pandémie tels que le Great reset (la grande réinitialisation) et le nouvel ordre mondial. Ces deux termes ont pris une ampleur considérable sur internet, notamment avec la sortie du documentaire « HOLD UP ».

### CONCLUSION :

**Hervé Charnallet** conclut la séance et constate qu'il existe des solutions à mettre en place avec différents organismes et associations pour lutter contre les fakes news... Il résume les points abordés lors de la séance :

- Eviter les mauvaises attitudes, telles que la stigmatisation et le dénigrement
- Adopter des bonnes pratiques : la formation, le dialogue, le questionnement et la déconstruction
- Faire appel à des organismes professionnels et associations
- Ne pas laisser la rumeur s'installer.

**Anne Gbiorczyk** remercie l'équipe de l'AMIF ainsi que les intervenants et rappelle que l'un des enjeux de la lutte contre les fakes news est de rétablir la confiance des citoyens en la démocratie locale, et de ce fait en les élus locaux.

FIN DE SEANCE

---

<sup>1</sup><https://factuel.afp.com/le-coronavirus-les-verifications-faites-par-lafp>

# COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

## COMPTE-RENDU DU 15 JANVIER 2021

### Liste des participants :

Nom	Prénom	Fonction	Nom de la commune / Nom de la structure
Albert-Étienne	Adèle	Conseillère municipale déléguée « Démocratie Locale »	Herblay sur Seine
AVOIGNON ZONON	Clemence	Adjointe au maire	Fontenay sous Bois
BERAUD	Julien	Maire adjoint chargé des finances	Moissy Cramayel
Bouquin	Nadine	Maire-adjoint	Vaucresson
Bréjoux	François	Adjoint au maire	Jouy-en-Josas
CRIADO	Eladio	Conseil délégué à la Démocratie Participative	RUNGIS / Mairie
De Poncins	Alexandre	Conseiller municipal délégué à la digitalisation des services à la population	Bois-Colombes
GOYHENECHÉ	Philippe	Adjoint démocratie locale	Nogent sur Marne
KRAEMER	GERARD	Elu municipal	ORPHIN
LOKKO	Pierre	Adjoint au Maire	ORPHIN
LOUVET	Bertrand-Régis	Directeur de la Communication	Boulogne-Billancourt
MARTIN	Patrick	Adjoint au Maire	Ville de Tremblay-en-France
Michaud-Ruffier	Jean-Luc	Adjoint au Marie	La Genevraye
MOMET	Marie	Coordinatrice citoyenneté	Achères
PAIN	Vincent	Adjoint aux finances et à la participation citoyenne	VAUHALLAN
PETRIS	Ines	Responsable Partenariats	CDC / Banque des Territoires IDF
Robert	Olivier	Maire Adjoint	Le Mesnil Le Roi
SCHAEFFER	CLAUDE	Adjoint au Maire	POMPONNE
Sitbon	Marilyn	chargée de mission	Nogent sur Marne
Vidal	Marie Thérèse	Adjointe au Maire	Viry-Châtillon
Wathle	Danié	Conseiller municipal d'opposition	Vaires-sur-Marne